

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 26125
Numéro SIREN : 833 188 980
Nom ou dénomination : 3SHAPE FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2021 sous le numéro de dépôt 36850

3SHAPE FRANCE SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège Social : 254 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS
833 188 980 R.C.S PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2021

Le 31 janvier 2021 à 08:00 heures

Les associés de la société 3SHAPE FRANCE SAS, société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 254 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, sur convocation du Président.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES

3 SHAPE HOLDING A/S, représentée par Monsieur Nikolaj Hoffmann DEICHMANN

10 000 actions

Total des actions détenues par les associés présents ou représentés

10000 actions détenues

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Nikolaj Hoffmann DEICHMANN, Président de la Société.

Les associés présents ou représentés en vertu des pouvoirs annexés au présent procès-verbal, possédant 10 000 actions sur les 10 000 actions composant le capital social, l'Assemblée Générale peut ainsi valablement délibérer. En conséquence, elle est déclarée régulièrement constituée.

Le Président Monsieur Nikolaj Hoffmann DEICHMANN est présent.

Le Directeur général Monsieur Tais CLAUSEN est présent.

Le Directeur général Monsieur Morten Troupin NORHOLM est présent.

Le Commissaire aux comptes, ACCUREAUDIT (Monsieur Victor AMSELEM), régulièrement convoqué est absent.

Monsieur Nikolaj Hoffmann DEICHMANN, Président de la Société dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés dans les conditions prévues par la loi et les statuts ;
- La copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes ;
- Les statuts de la Société ;
- Le projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;

Monsieur Nikolaj Hoffmann DEICHMANN, Président de la Société déclare que tous les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition, au Siège Social, depuis la convocation de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Puis, Monsieur Nikolaj Hoffmann DEICHMANN, Président de la Société rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du Président
- Démission du directeur général
- Nomination du nouveau Président
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Monsieur Nikolaj Hoffmann DEICHMANN, Président de la Société déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis plus personne ne demandant la parole, Monsieur Nikolaj Hoffmann DEICHMANN, Président de la Société met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION : DEMISSION DU PRESIDENT

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Nikolaj Hoffmann DEICHMANN de ses fonctions de Président, prenant effet ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Tais CLAUSEN de ses fonctions de directeur général, prenant effet ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT

L'Assemblée Générale décide de nommer, à compter de ce jour, Monsieur Consalvo Raymond DE COSTA, né le 03/10/1966, en qualité de Président de la Société, en remplacement de Monsieur Nikolaj Hoffmann DEICHMANN, démissionnaire. Monsieur Consalvo Raymond DE COSTA déclare accepter les fonctions de Président et ne faire l'objet d'aucune mesure ou disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président ou au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau et par tous les associés présents ou les mandataires des associés représentés.



Le Président de séance

Nikolaj Hoffmann DEICHMANN



3 SHAPE HOLDING A/S

Nikolaj Hoffmann DEICHMANN

